



LABORATOIRE DE MICROBIOLOGIE GEOCHIMIE ET ECOLOGIE MARINES UMR CNRS 6117

UNIVERSITE DE LA MEDITERRANEE
OBSERVATOIRE DES SCIENCES DE L'UNIVERS (OSU)
CENTRE D'OCEANOLOGIE DE MARSEILLE (COM)

Comité des thèses et charte des thèses

Afin d'aider au déroulement des travaux de recherche des étudiants de thèses, le CS-LMGEM a proposé l'établissement d'une charte de thèse ainsi qu'un suivi régulier des doctorants. La charte de thèse, est actuellement en préparation en concertation avec les doctorants du LMGEM.

Une commission de suivi des thèses sera mise en place dès la rentrée de septembre 2005; cette commission comprendra :

Le directeur du laboratoire
Le(s) directeur(s) de thèse
Les chefs d'équipe du LMGEM
2 enseignants-chercheurs

Tous les ans, le doctorant présentera un document écrit de 3 pages maximum et fera un exposé oral de 10 mn suivi de questions.

Planning 2005-2006

1° - pour les doctorants de 3^{ème} année et plus

Les rapports doivent être remis pour le 3 octobre et les exposés auront lieu le 25 octobre

2° - pour les doctorants de 2^{ème} et 1^{ère} année

Les rapports doivent être remis pour le 20 octobre et les exposés auront lieu le 2 novembre

Le rapport écrit sera présenté de la façon suivante :

1^{ère} partie : introduction comprenant le sujet, les objectifs, le financement, les programmes et les moyens techniques utilisés

2^{ème} partie : plan de la thèse comprenant les axes de recherche, l'état d'avancement des travaux (à savoir ce que j'ai fait et ce que je vais faire), les perspectives, le point sur les publications et terminer par les points faibles et les points forts.